

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quatorzième session de la Conférence des Parties
La Haye (Pays-Bas), 3 – 15 juin 2007

Compte rendu résumé de la huitième séance du Comité I

8 juin 2007: 14 heures – 15 h 55

Président: Greg Leach (Australie)

Secrétariat: T. De Meulenaer
D. Morgan
M. Schmidt

Rapporteurs: P. De Angelis
C. McLardy
J. Hepp

Interprétation et application de la Convention

Amendement des annexes

68. Amendement des annexes

Le Président ouvre le débat sur la proposition CoP14 Prop. 15 concernant l'inscription de *Lamna nasus* à l'Annexe II. La Chine estime que la proposition n'est pas conforme au protocole d'accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la CITES et qu'il pourrait y avoir des problèmes d'application résultant de l'absence de méthodes d'identification. La Chine et la Guinée partagent les conclusions du Groupe d'experts consultatif spécial de la FAO pour l'évaluation des propositions d'amendements aux Annexes I et II et ne soutiennent pas la proposition. La Chine, le Japon et Singapour, soutenues par *Species Management Specialists* et *Sharkfin and Marine Products Association Limited*, déclarent que le stock le plus vulnérable fait l'objet d'un commerce intérieur dans la Communauté européenne et ne bénéficierait pas des mesures réglementaires découlant de l'inscription à l'Annexe II. Ces Parties, de même que l'Indonésie, suggèrent de renforcer l'action des organisations de gestion des pêches nationales ou régionales en matière de gestion de *Lamna nasus*.

La FAO déclare qu'après avoir examiné le document CoP14 Inf. 48, elle continue de soutenir les recommandations de son Groupe d'experts consultatif spécial de la FAO et estime qu'il faut de toute urgence gérer les stocks appauvris. Elle encourage les Parties à mettre en place des Plans d'action nationaux pour la conservation et la gestion des requins (PAN-requins).

Greenpeace International, s'exprimant également au nom de *Humane Society International*, d'*Ocean Conservancy*, de *Shark Alliance* et de *Species Survival Network*, fait remarquer que l'inscription à l'Annexe II est un moyen efficace de mettre un terme au déclin des populations dû à la surexploitation et appuie cette proposition ainsi que les propositions CoP14 Prop. 16 et Prop. 17. Le WWF et TRAFFIC partagent cette opinion et ajoutent qu'ils approuvent les conclusions figurant dans le document CoP14 Inf. 48. *Sharkfin and Marine Products Association Limited* estime qu'il pourrait

y avoir des problèmes d'application en raison des difficultés d'identification et d'une absence de lignes directrices sur l'émission des avis de commerce non préjudiciable.

L'Allemagne, s'exprimant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, donne des précisions sur la proposition, souligne que le critère de l'annexe 2a de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13) est rempli et que l'inscription à l'Annexe II n'entraînerait pas de moratoire sur le commerce. Elle ajoute qu'un délai de 18 mois donne le temps de résoudre les problèmes d'application. Elle offre un appui pour des ateliers consacrés à ces questions et fait remarquer qu'un test de l'ADN rapide et bon marché, a été mis au point pour *Lamna nasus*. Elle décrit également les efforts déployés par la Commission européenne pour améliorer la gestion des stocks de l'Atlantique Nord, signale la préparation de PAN-requins et fait remarquer que l'inscription proposée permettrait de générer des données sur le commerce international à l'usage des Parties, de la FAO et d'autres organisations. L'Allemagne propose de mettre la question aux voix. L'Islande demande un scrutin à bulletins secrets mais cette demande, soutenues par sept Parties seulement alors que le règlement intérieur exige au minimum 10, n'est pas acceptée.

A l'issue d'un vote, la proposition est rejetée par 54 voix pour, 39 contre et 12 abstentions (vote 1). Le Luxembourg, estimant que le matériel de vote est défectueux, demande que son vote pour soit inscrit au compte rendu. Israël demande un vote par appel nominal en raison des difficultés techniques mais le Président répond que la demande aurait dû être faite avant le vote.

L'Allemagne, s'exprimant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, présente la proposition CoP14 Prop. 16 concernant l'inscription de *Squalus acanthias* à l'Annexe II. Elle souligne qu'en plus de la gestion de la pêche, l'inscription à l'Annexe II servirait de mécanisme complémentaire pour la surveillance du commerce de spécimens de cette espèce et pour garantir que seuls des spécimens de cette espèce prélevés dans des populations gérées durablement sont commercialisés. L'Allemagne précise qu'un guide d'identification de la chair et d'autres parties de *Squalus acanthias* par analyse de l'ADN est disponible, et qu'un guide d'identification des ailerons le sera bientôt; elle ajoute qu'un délai de 18 mois avant l'application donne aux Parties le temps pour résoudre des problèmes tels que la nomination d'organes de gestion et d'autorités scientifiques supplémentaires.

Les Etats-Unis d'Amérique, qui sont un des Etats de l'aire de répartition, soutiennent la proposition et expriment leur inquiétude devant l'appauvrissement des populations de requins au niveau mondial. Ils estiment que les efforts au niveau national ou des organisations de gestion des pêches nationales ou régionales devraient être le principal mécanisme de gestion des requins mais reconnaissent le rôle de la CITES lorsque ce mécanisme échoue. Le Mexique et le Kenya soutiennent la proposition, de même qu'*Ocean Conservancy*, s'exprimant également au nom de *Shark Alliance* et de *Greenpeace International* et insistant sur la vulnérabilité inhérente à l'espèce.

L'Algérie, le Canada, la Chine, la Guinée, le Japon et la Norvège se rangent à l'avis du Groupe d'experts consultatif spécial de la FAO, estimant qu'au plan mondial il n'y a pas assez de preuves démontrant que l'espèce remplit le critère de déclin énoncé dans la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP13). Ils doutent que l'inscription à l'Annexe II ait un quelconque effet sur la population de l'Atlantique du Nord-Est, sachant que les permis CITES ne seraient pas requis pour la majeure partie du commerce qui a lieu au sein de la Communauté européenne. Ces pays ne soutiennent pas la proposition et, avec *Southeast Asian Fisheries Development Centre*, ils encouragent les Etats de l'aire de répartition à élaborer et appliquer des mesures régionales relatives à la pêche pour garantir l'utilisation durable. L'Argentine, en tant qu'Etat de l'aire de répartition, explique les caractéristiques de la pêche de cette espèce dans l'Atlantique du Sud-Ouest et, prenant acte de l'accord général des pays de l'Amérique centrale et du Sud et Caraïbes, elle se déclare opposée à la proposition.

La Nouvelle-Zélande se fait l'écho du Canada, notant que *Squalus acanthias* est la plus abondante de toutes les espèces de requins. Elle craint que l'inscription d'une espèce qui pourrait compter un milliard de spécimens ne constitue un précédent à l'inscription aux annexes d'autres espèces aquatiques exploitées au plan commercial.

La Chine et la Norvège craignent que la proposition ne soit pas conforme au protocole d'accord entre la CITES et la FAO et qu'en repoussant l'avis de la FAO de rejeter la proposition, l'on ne desserve les

efforts de collaboration. La Chine fait remarquer que les outils d'analyse de l'ADN n'ont pas d'utilité pratique pour identifier des parties et produits dans le commerce.

La FAO déclare qu'après avoir examiné le document CoP14 Inf. 48, elle continue de soutenir les recommandations de son Groupe d'experts consultatif spécial et estime qu'il faut de toute urgence gérer les stocks appauvris.

L'Allemagne, s'exprimant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, admet qu'il y avait autrefois une absence de mesures de gestion appropriées au sein de la Communauté, mais elle répète qu'une inscription à l'Annexe II et d'autres mesures de gestion ne sont pas contradictoires.

A l'issue d'un vote, la proposition est rejetée par 57 voix pour, 36 contre et 10 abstentions (vote 2). Le Luxembourg, estimant que le matériel de vote est défectueux, demande que son vote pour soit inscrit au compte rendu.

Le Président fait remarquer que le document CoP14 Doc. 59.3 concerne deux espèces dont l'inscription proposée aux annexes a été rejetée et demande à l'Allemagne si elle souhaite poursuivre sur ce point de l'ordre du jour. L'Allemagne, s'exprimant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres, répond qu'elle envisage de porter devant la plénière les propositions rejetées et souhaite donc que la décision concernant le document CoP14 Doc. 59.3 soit différée.

Le Président propose de différer la discussion de la proposition CoP14 Prop. 17 afin qu'elle puisse être discutée en une seule et même séance. Les Etats-Unis d'Amérique soutiennent cette proposition.

Le Comité examine alors les comptes rendus résumés des séances précédentes. Le compte rendu résumé CoP14 Com. I Rep. 4 est adopté sans amendements. La Colombie attire l'attention sur une erreur dans le compte rendu résumé CoP14 Com. I Rep. 5, aux points 5 et 7, expliquant que, dans son intervention, elle a parlé au nom de 30 et non de 13 pays. Le compte rendu est adopté avec l'amendement apporté par la Colombie.

Après quelques annonces du Secrétariat, la séance est levée à 15 h 55.

Résultats des votes

Vote 1: Inscription de *Lamna nasus* à l'Annexe II (point 68 de l'ordre du jour, proposition 15 de l'Allemagne, s'exprimant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres) / Vote 2: Inscription de *Squalus acanthias* à l'Annexe II (point 68 de l'ordre du jour, proposition 16 de l'Allemagne, s'exprimant au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres) / Clé: 0 = n'a pas voté, 1 = oui, 2 = non, 3 = abstention

Parties	Vote 1	Vote 2
Afghanistan AF	0	0
Albania AL	0	0
Algeria DZ	1	1
Antigua and Barbuda AG	2	2
Argentina AR	2	2
Australia AU	1	1
Austria AT	1	1
Azerbaijan AZ	0	0
Bahamas BS	2	2
Bangladesh BD	0	0
Barbados BB	0	0
Belarus BY	0	0
Belgium BE	1	1
Belize BZ	0	0
Benin BJ	0	0
Bhutan BT	3	3
Bolivia BO	1	0
Botswana BW	2	0
Brazil BR	1	1
Brunei Darussalam BN	0	0
Bulgaria BG	1	1
Burkina Faso BF	0	0
Burundi BI	0	0
Cambodia KH	2	2
Cameroon CM	3	2
Canada CA	2	2
Cape Verde CV	1	0
Central African Republic CF	0	0
Chad TD	0	0
Chile CL	1	1
China CN	2	2
Colombia CO	2	1
Comoros KM	0	0
Congo CG	0	0
Costa Rica CR	0	0
Côte d'Ivoire CI	1	0
Croatia HR	1	1
Cuba CU	2	2
Cyprus CY	0	0
Czech Republic CZ	1	1
Democratic Republic of the Congo CD	0	2
Denmark DK	1	1
Djibouti DJ	0	0

Parties	Vote 1	Vote 2
Dominica DM	0	0
Dominican Republic DO	0	0
Ecuador EC	2	2
Egypt EG	1	1
El Salvador SV	0	0
Equatorial Guinea GQ	0	0
Eritrea ER	2	2
Estonia EE	1	1
Ethiopia ET	3	3
Fiji FJ	1	1
Finland FI	1	1
France FR	1	1
Gabon GA	0	0
Gambia GM	0	0
Georgia GE	0	1
Germany DE	1	1
Ghana GH	0	0
Greece GR	1	1
Grenada GD	0	0
Guatemala GT	1	1
Guinea GN	2	2
Guinea-Bissau GW	0	0
Guyana GY	2	2
Honduras HN	2	1
Hungary HU	1	1
Iceland IS	2	2
India IN	1	1
Indonesia ID	2	2
Iran (Islamic Republic of) IR	0	0
Ireland IE	1	1
Israel IL	1	1
Italy IT	1	1
Jamaica JM	3	3
Japan JP	2	2
Jordan JO	0	0
Kazakhstan KZ	0	0
Kenya KE	1	1
Kuwait KW	1	1
Lao People's Democratic Republic LA	3	3
Latvia LV	1	1
Lesotho LS	0	0
Liberia LR	2	0
Libyan Arab Jamahiriya LY	0	0
Liechtenstein LI	0	0
Lithuania LT	1	1
Luxembourg LU	0	0
Madagascar MG	1	1
Malawi MW	0	0
Malaysia MY	2	2
Mali ML	0	0
Malta MT	1	1
Mauritania MR	0	0

Parties	Vote 1	Vote 2
Mauritius MU	3	3
Mexico MX	1	1
Monaco MC	0	0
Mongolia MN	1	1
Montenegro ME	0	0
Morocco MA	2	2
Mozambique MZ	2	1
Myanmar MM	0	0
Namibia NA	3	3
Nepal NP	1	1
Netherlands NL	1	1
New Zealand NZ	2	2
Nicaragua NI	2	1
Niger NE	1	0
Nigeria NG	0	0
Norway NO	2	2
Pakistan PK	3	3
Palau PW	2	2
Panama PA	0	0
Papua New Guinea PG	0	0
Paraguay PY	0	0
Peru PE	0	0
Philippines PH	1	1
Poland PL	0	0
Portugal PT	1	1
Qatar QA	2	2
Republic of Korea KR	0	0
Republic of Moldova MD	1	1
Romania RO	1	1
Russian Federation RU	1	1
Rwanda RW	1	1
Saint Kitts and Nevis KN	2	2
Saint Lucia LC	2	2
Saint Vincent and the Grenadines VC	2	2
Samoa WS	0	0
San Marino SM	0	0
Sao Tome and Principe ST	0	0
Saudi Arabia SA	0	0
Senegal SN	0	0
Serbia RS	1	1
Seychelles SC	0	0
Sierra Leone SL	0	0
Singapore SG	2	2
Slovakia SK	1	1
Slovenia SI	1	1
Solomon Islands SB	0	0
Somalia SO	0	0
South Africa ZA	2	2
Spain ES	1	1
Sri Lanka LK	0	0
Sudan SD	0	0
Suriname SR	2	2

Parties	Vote 1	Vote 2
Swaziland SZ	1	1
Sweden SE	1	1
Switzerland CH	3	1
Syrian Arab Republic SY	1	1
Thailand TH	2	2
The former Yugoslav Republic of Macedonia MK	0	0
Togo TG	3	3
Trinidad and Tobago TT	3	1
Tunisia TN	2	2
Turkey TR	1	1
Uganda UG	0	1
Ukraine UA	0	0
United Arab Emirates AE	0	2
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland GB	1	1
United Republic of Tanzania TZ	1	2
United States of America US	1	1
Uruguay UY	2	2
Uzbekistan UZ	0	0
Vanuatu VU	2	3
Venezuela (Bolivarian Republic of) VE	0	0
Viet Nam VN	2	2
Yemen YE	3	3
Zambia ZM	2	2
Zimbabwe ZW	2	2